

Mémoire présenté par les «Amis de la Rivière-des-Prairies»

Jeudi, le 17 juin 2004

Référence : Projet du gazoduc de raccordement au réseau de TQM de Gaz-Métro

Dimanche dernier, le 20 juin, un groupe de quatre personnes, dont je faisais partie, avons parcouru le site dans toute sa longueur du gazoduc prévu, section haute pression, soit depuis le viaduc, à la hauteur de l'usine de traitement des eaux usées. Vers 19.00, nous avons trouvé une couleuvre brune (un mâle âgé de 2-3 ans), qui comme vous le savez est sur la liste des espèces «susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables».

La localisation exacte a été relevée à l'aide d'un appareil GPS, dont la fonction est de fournir avec précision la latitude et la longitude. Notre estimation «à l'œil» de la distance de la présence de cette couleuvre est de quelque 25 mètres de la ligne médiane du site considéré pour la construction du gazoduc.

Les membres du groupe étaient madame Sylvie Bibeau, biologiste, messieurs Louis-Philippe Gagnon, technicien en écologie appliquée, Patrice Lavigne, herpétologiste amateur ainsi que moi-même, Édouard Raymond, et j'agis ici au nom des « Amis de la Rivière-des-Prairies ».

Cette observation de la couleuvre a été officiellement rapportée à la Société d'Histoire Naturelle de la Vallée du Saint-Laurent (SHNVSL), mieux connu sous le nom d'Éco Musée, organisation pour laquelle travaille monsieur Gagnon. Ce dernier plus spécifiquement œuvre à la compilation de l'Atlas des Reptiles et Amphibiens du Québec.

A titre d'exemple concret de la signification et de l'importance de protéger les espèces désignées, je cite ici le cas du regroupement environnemental Re-Sources, travaillant dans le secteur de Ville de Deux-Montagnes. En 1994, le Ministère des Transports du Québec, propriétaire d'alors des lieux de la gare ferroviaire de Deux-Montagnes, projète d'agrandir le stationnement. Selon les plans, une zone humide disparaîtrait. Levée de boucliers chez Re-Sources ! Des audiences publiques sont demandées au Ministère de l'Environnement et de la Faune. Un mandat de médiation, plutôt, est confié au Bureau des Audiences Publiques sur l'Environnement. À l'issue de cette médiation, on entreprend les inventaires biologiques du secteur. Et c'est alors que l'on découvre la couleuvre brune. Ce nouvel élément vivant dans le décor oblige donc, à la satisfaction de toutes les

parties, le MTQ à redessiner les plans de l'agrandissement de sorte à ne pas nuire à l'espèce.

Une dernière préoccupation est celle de la question de l'étude d'impact du projet de Gaz-Métro. Nous sommes d'avis, par rapport aux inventaires biologiques, qu'il y aurait un biais ; j'explique : les spécialistes débarquent selon vraisemblablement un horaire contraignant, ou bien encore question coût et ne prennent en fait que l'équivalent d'une photographie (fixation dans le temps) de la situation. Même que très souvent l'on ne se contente que de consulter des rapports d'inventaires déjà existants. À preuve, des citoyens ordinaires comme nous, bénévolement, en temps réel avons fait la découverte de cette couleuvre brune (*Storeria dekayi*).

Édouard Raymond,
pour les Amis de la Rivière-des-Prairies